

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et installation de divers matériels informatiques et électriques (onduleurs, ordinateurs portatifs et tablettes, ordinateurs de bureau et accessoires, imprimante noir blanc, imprimante couleur laser, photocopieuse, disque dur externe) au profit de l'Assemblée nationale, des députés et de certains suppléants des députés de l'Assemblée nationale.

Référence : F_AN_1.9

Avis n° : 002/23/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 23/05/23

Assemblée nationale

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, version n°1 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 19 janvier 2023
2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de son budget, gestion 2023 des fonds du Budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à l'installation de divers matériels informatiques et électriques (onduleurs, ordinateurs portatifs et tablettes, ordinateurs de bureau et accessoires, imprimante noir blanc, imprimante couleur laser, photocopieuse, disque dur externe) au profit de l'Assemblée nationale, des députés et de certains suppléants des députés de l'Assemblée nationale.
3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer divers matériels informatiques et électriques (onduleurs, ordinateurs portatifs et tablettes, ordinateurs de bureau et accessoires, imprimante noir blanc, imprimante couleur laser, photocopieuse, disque dur externe) au profit de l'Assemblée nationale, des députés et de certains suppléants des députés de l'Assemblée nationale. Des variantes ne seront pas prises en compte. Lesdits matériels seront livrés au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale.

Ces fournitures sont constituées en deux (02) lots à savoir :

Lot N° 1 : Acquisition et installation des ordinateurs portatifs et tablettes au profit des députés et de certains suppléants des députés ;

Lot N° 2 : Acquisition et installation des ordinateurs de bureau et accessoires, onduleurs, imprimantes noir blanc, imprimantes couleur laser, photocopieuses et de disques durs externes au profit de l'administration parlementaire.

Chaque candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualification pour tous les lots.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat *de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey; fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-dessus, *tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale à compter du* *mardi 23 Mai 2023*

6. Le délai de livraison est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour chacun des lots.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

➤ exigences techniques et expériences :

- ✦ le candidat doit être spécialisé dans le domaine d'achat et de vente de matériels informatiques, électriques et ou électroniques justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé ;
- ✦ avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), en tant que fournisseur principal, au moins deux (02) marchés d'acquisition de matériels informatiques, électriques et ou électroniques et d'une valeur minimale hors TVA de cent quarante-huit millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (148 186 440) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 1 et quatre-vingt-huit millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (88 745 763) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 2 et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;
- ✦ **pour chacun des lots** : le soumissionnaire doit disposer d'au moins un (01) technicien en maintenance de matériels informatiques, de niveau BAC + 3 ans, avec au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins un (01) marché d'entretien et de maintenance des matériels informatiques appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du

personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- ✚ disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et la disponibilité de pièces de rechange (joindre la preuve) ;
- ✚ **pour le lot 1** : avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles suivants : ordinateurs portatifs et tablettes ;
- ✚ **pour le lot 2** : avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles suivants : ordinateurs de bureau, photocopieurs, onduleurs et imprimantes ;
- ✚ s'engager par écrit à garantir lesdits produits sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

➤ **Exigences financières :**

- ✚ le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

- ✓ soixante-trois millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (63 508 474) francs CFA pour le lot 1 ;
- ✓ trente-huit millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (38 033 898) francs CFA pour le lot 2

- ✚ le soumissionnaire doit fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts

comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : les exigences financières sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **exigences techniques et expériences :**

- ✦ le candidat doit être spécialisé dans le domaine d'achat et de vente de matériels informatiques, électriques et ou électroniques justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ou l'acte de concessionnaire, distributeur ou revendeur agréé ;
- ✦ les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront disposer d'un personnel d'encadrement composé au moins d'un responsable commercial et /ou financier de niveau BAC + 3 ans en gestion au moins et ayant participé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022), à l'exécution d'au moins deux (02) marchés d'acquisition de matériels informatiques, électriques et ou électroniques et d'une valeur minimale hors TVA de cent quarante-huit millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (148 186 440) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 1 et quatre-vingt-huit millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (88 745 763) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 2 et appuyés des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- ✦ **pour chacun des lots :** le soumissionnaire doit disposer d'au moins deux (02) techniciens en maintenance de matériels informatiques, de niveau BAC + 3 ans,

avec au moins cinq (05) années d'expériences dans le domaine et avoir participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés d'entretien et de maintenance des matériels informatiques appuyé des preuves (diplôme, curriculum vitae daté et signé par chaque agent proposé, attestation/certificat de travail précisant les expériences du personnel et copie de la carte nationale d'identité de chaque agent proposé ou tout autre document tenant lieu) ;

- ✦ disposer de moyen nécessaire, soit directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implanté au Bénin pour le service après-vente et la disponibilité de pièces de rechange (joindre la preuve) ;
- ✦ **pour le lot 1** : avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles suivants : ordinateurs, tablettes ;
- ✦ **pour le lot 2** : avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour la commercialisation des articles suivants : photocopieurs, onduleurs et imprimantes ;
- ✦ s'engager par écrit à garantir lesdits produits sur une période de douze (12) mois au moins après la livraison.

➤ **exigences financières :**

- ✦ le soumissionnaire doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers (quinze premières pages) de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- ✦ le soumissionnaire doit fournir l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque professionnel de montant minimum hors taxes égal à :

- ✓ deux cent onze millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (211 694 915) francs CFA pour le lot 1 ;
- ✓ cent vingt-six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante et un (126 779 661) francs CFA pour le lot 2

✦ le soumissionnaire doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de :

- ✓ soixante-trois millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quatorze (63 508 474) francs CFA pour le lot 1 ;
- ✓ trente-huit millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (38 033 898) francs CFA pour le lot 2.

NB :

- les exigences financières sont cumulatives
- l'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. *Les candidats intéressés peuvent obtenir, à titre gratuit, le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale à compter du mardi 23 Mai 2023.** Le dossier d'Appel d'offres en*

version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais. *Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus et mentionnée leurs noms dans le registre de retrait du présent DAO.*

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 00 mn à 12 h 30mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn, heure locale.* au plus tard le **13/06/23** à 10 heures 00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'enveloppe contenant l'offre doit porter uniquement la mention suivante :

DAO N° **0223**/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP DU **23/05**/2023, RELATIF A **L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION DE DIVERS MATERIELS INFORMATIQUES ET ELECTRIQUES AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, DES DEPUTES ET DE CERTAINS SUPPLEANTS DES DEPUTES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE. LOT N°.....**

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : *Salle de dépouillement de la Personne responsable des marchés publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, au 1^{er} étage le...* 13/06 *.....2023 à...* 10 *heures.* 30 *mn heure locale. (GMT + 1)*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- ✓ deux millions cent seize mille neuf cent quarante-neuf (2 116 949) francs CFA pour le lot 1 ;
- ✓ un million deux cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (1 267 797) francs CFA pour le lot 2.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être déposées par lot.

Porto-Novo, le 23/05 *.....2023*

La Personne responsable des marchés publics,



[Signature]
Damien Fagnon **DEDEWANOU**